



DIPLÔMES 2024 BTS – BACCALAUREAT

Les diplômes du BACCALAUREAT et du BTS 2024 sont à retirer au secrétariat du Lycée Pierre Poivre.

Les diplômes seront remis aux intéressés, sur présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'empêchement de l'intéressé, le diplôme pourra être remis, <u>sur rendez-vous</u>, au père ou à la mère qui se présentera avec les documents suivants :

- une procuration signée de l'intéressé
- la copie de la carte d'identité de l'intéressé
- la copie de la carte d'identité du parent
- la copie du livret de famille

La demande peut être envoyée par mail à l'adresse suivante : ce.9740952s@ac-reunion.fr

Date limite de retrait du diplôme : 31 août 2025